

L'an deux mil vingt et un, le 25 janvier à vingt heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de BASSIGNAC LE HAUT (Corrèze), dûment convoqués le 12 janvier 2021 se sont réunis à la Mairie, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur TURQUET Jean-Claude, Maire.

Présents : Mme BENAZECH Annick, CHASSAGNE David, M. CHALLEAT Bernard, RAMOND Patrick LAFARGE David ,CULETTO Daniel, TURQUET Jean-Claude, Mme VERNAC Christiane, ROBERT Virgile, GARRELOU Romain formant la majorité des membres en exercice.

Absent Excusés LAVESQUE Guy (procuration à Jean-Claude TURQUET)

M. David LAFARGE a été désigné pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance.

Convention avec l'Office de Tourisme Vallée Dordogne

L'office de Tourisme Vallée Dordogne (OTVD) propose une convention de partenariat pour le maintien de la qualité des itinéraires de randonnée et leur promotion touristique. L'OTVD s'engage à promouvoir l'offre de randonnées et assurer le suivi de la qualité des parcours. La commune s'engage à entretenir et baliser le chemin PDIPR dit du « Trou du loup » et correspondre au critères des chemins PDIPR.

Rénovation /réhabilitation des bâtiments de la Mairie :

M. Le Maire et M. RAMOND exposent à l'assemblée le projet de relance mis en place par l'Etat pour la rénovation des bâtiments public avec l'octroi de subventions importantes. Le but est d'économiser au moins 30% des dépenses énergétiques par un changement du mode de chauffage et l'isolation des bâtiments. Une réflexion est à développer sur le devenir de ces bâtiments et la possibilité de rénover les appartements pour les mettre en location. Des devis ont été demandés et il est nécessaire de faire appel à un cabinet d'études. Selon les résultats des études et devis, le conseil municipal se positionnera pour décider des travaux à effectuer et l'imputation sur les budgets des trois prochaines années.

Voirie :

Pour 2021 des estimations ont été faites par Corrèze Ingénierie.

Chemin de Bonnefon : - Solution bicouche estimée à 31 000 €
- Solution Enrobé : 39 000 €
Route entre Le Mas et Vernet : - bicouche : 49 000 €
- Enrobé : 60 000 €

M. CULETTO est chargé par le Conseil Municipal de faire un inventaire de l'état des routes de la commune (33 kms).

Le conseil municipal devra se prononcer sur le bienfondé de la réfection de la voirie en « bicouche » moins onéreux mais moins résistant dans la durée que l'enrobé.

M. le Maire demande que la Commission du personnel se réunisse afin de mettre en place le projet « Lignes Directrices de Gestion » qui fixent les orientations générales de la collectivité en matière de stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines et de promotion et de valorisation des parcours professionnels.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Le Maire met fin à la séance du Conseil Municipal à 23h30

Jean-Claude TURQUET, Maire